



Our Ref.: NCP GB10-02 – Application du Traité

Rome, le 12 décembre 2022

## NOTIFICATION

### Invitation à envoyer des contributions pour examen des procédures d'application du Traité et rappel d'envoi des rapports nationaux

Chère Madame/Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre attention la [Résolution 8/2022, Application du Traité](#), par laquelle l'Organe directeur a demandé au Comité d'application de préparer, avec les contributions des Parties contractantes, une évaluation et des recommandations sur lesquelles l'Organe directeur pourra s'appuyer pour entreprendre l'examen de l'efficacité des procédures d'application.

En conséquence, les Parties contractantes sont invitées à soumettre leurs opinions et contributions pour examen de l'efficacité des procédures d'application, en plus des informations déjà soumises dans leurs rapports nationaux, de préférence avant **le 10 janvier 2023**, en vue de permettre un examen en temps voulu par le Comité d'application lors de sa prochaine réunion.

Je voudrais également rappeler aux Parties contractantes de soumettre ou de mettre à jour leurs rapports conformément aux dispositions de la Section V des procédures d'application. Dans la [Résolution 8/2022, Application du Traité](#), l'Organe directeur a invité toutes les Parties contractantes, notamment les Organisations des Parties contractantes, à continuer de soumettre et de mettre à jour leurs rapports, conformément aux dispositions de la Section V des Procédures d'application, et a prié instamment les Parties contractantes qui ne l'ont pas encore fait de présenter leurs rapports.

La prochaine réunion du Comité d'application est provisoirement prévue pour le premier trimestre 2023. Pour que le Comité d'application puisse traiter et analyser les rapports nationaux, il faudrait qu'il les reçoive au plus tard le **10 janvier 2023**.

Les [procédures d'application](#) établissent que chaque partie contractante doit soumettre un rapport national sur les mesures qu'elle a prises pour mettre en œuvre le Traité international au moins une fois tous les cinq ans. Sur le [site Web](#) du Traité international, les Parties contractantes peuvent trouver un [guide succinct sur la manière d'établir un rapport](#), avec des liens vers d'autres informations pertinentes (qui sont reproduites en annexe). Le site Web contient également une section « [Foire aux questions](#) » contenant de plus amples informations sur les rapports nationaux.

Dans la [Résolution 8/2022, Application du Traité](#), l'Organe directeur a également encouragé les Parties contractantes à tirer parti des possibilités que leur offre le Comité d'application, notamment en soumettant au Comité, par l'intermédiaire du Secrétaire, des déclarations et des questions concernant leur application du Traité international. Ces questions et contributions peuvent être soumises à tout moment, et

.. /..



seront traitées de manière confidentielle

Pour toute requête ou demande d'informations complémentaires, veuillez contacter le Secrétaire du Traité international à l'adresse [PGRFA-Treaty@fao.org](mailto:PGRFA-Treaty@fao.org).

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma très haute considération

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Kent Nnadozie', written in a cursive style.

**M. Kent Nnadozie**

Secrétaire

Traité international sur les ressources phytogénétiques  
pour l'alimentation et l'agriculture

## **Comment présenter des rapports conformément aux dispositions de la section V des procédures d'application**

1. Téléchargez et révissez le modèle normalisé de présentations de rapports <http://www.fao.org/3/ca8821fr/ca8821fr.pdf> ainsi que la « [Foire aux questions](#) »
2. Compilez ou obtenez les contributions nécessaires auprès des autorités nationales compétentes. Vous pouvez voir d'autres rapports reçus sur: <http://www.fao.org/plant-treaty/areas-of-work/compliance/compliance-reports/fr/>
3. Obtenez du Secrétariat du Traité votre nom d'utilisateur et votre mot de passe pour le système de présentation de rapport en ligne: <http://faoitpgrfa.ort-production.linode.unep-wcmc.org/>
4. Téléchargez les données dans les différentes sections et soumettez-les via le système. Il y a une [section d'assistance](#) en ligne. Le système générera un rapport PDF.
5. Envoyez un message à l'adresse électronique [PGRFA-Treaty@fao.org](mailto:PGRFA-Treaty@fao.org) en joignant le rapport en format PDF.

Veillez contacter le Secrétariat du Traité international à l'adresse [PGRFA-Treaty@fao.org](mailto:PGRFA-Treaty@fao.org) en cas de problème ou si vous avez besoin d'informations supplémentaires.